Brèves

L’alignement des planètes est-il si parfait ?

Le Président de la Commission Européenne, le Ministre du Travail et la quasi-totalité des économistes européens n’ont que cette phrase à la bouche : l’alignement des planètes a rarement été aussi favorable. Il s’agit bien entendu de planètes économiques. Cet Univers est constitué d’un Euro revenu à un niveau satisfaisant, qui apporte de la compétitivité aux entreprises européennes exportatrices, d’un pétrole faible reconstituant le pouvoir d’achat pour les pays exclusivement consommateurs, comme la majorité de l’Europe, et enfin d’une situation de taux étonnamment bas. A l’abondance de bonnes nouvelles s’ajoute désormais un afflux de liquidités importants en Europe, grâce à l’action de la Banque Centrale Européenne, qui accentue le sentiment positif sur l’économie européenne et surtout l’inscrit dans le temps.

Il est probablement temps de se réjouir un peu de la possible amélioration de la conjoncture économique après 6 ans de croissance quasi nulle, d’accroissement des dettes et de chômage. Mais cette situation a un écueil connu : à chaque fois qu’elle s’est produite, les différents gouvernements en ont profité pour ne rien faire, voire parfois pour prendre des décisions opposées aux réformes nécessaires (mise en place des 35h en 2000).

De plus les risques terroristes et le développement des attaques à travers l’Europe est un affreux nuage qui pèsera lourd si la peur s’empare des européens.

Espérons que cette nouvelle situation ne persuadera pas notre gouvernement actuel de reculer devant les projets de réformes de droit du travail et de modernisation de l’économie qui se préparent actuellement : ce serait passer à côté d’une chance formidable qui ne durera probablement pas beaucoup plus de 18 mois

Euro/Dollar : et maintenant ?

Nous annoncions la parité Euro/Dollar en dessous des 1.15 dès le début de l’année dernière et nombre d’observateurs l’avaient vu venir. Maintenant que

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d’adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d’information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.

nous y sommes, que faire ? Ce mouvement de réduction de l'écart entre l'Euro et la Dollar s'est fait en deux temps. Tout d'abord, l'arrêt des injections massives de liquidités outre Atlantique par la Banque Centrale Américaine, conjugué à une crainte d'un risque inflationniste en zone Euro. Ensuite, et nous ne sommes qu'au début de cette nouvelle phase, la décision étonnante de la BCE de créer de la monnaie.

Ce n'est pas tant la décision qui est étonnante, mais son ampleur : 60 milliards d'euros par mois pendant au moins 18 mois. Super Mario a encore frappé, fort. Après sa décision de 2012 de tout faire pour sauver la monnaie Euro, il a, cette fois, décidé de tout faire pour sauver l'économie Euro. Cette nouvelle ère, jamais connue en zone Euro, sorte de dévaluation massive de l'Euro, fonctionne à plein régime de deux points de vue : poursuite de la baisse de l'Euro par rapport au Dollar et baisse des taux d'emprunt des états de la Zone Euro (hormis la Grèce qui pâtie de sa tentative de négociation de dette).

De plus, la Banque Centrale Américaine annoncera probablement au cours de l'année 2015 une hausse lente et progressive de ses taux d'intérêt, ce qui aura pour conséquence de renchérir la valeur du dollar et donc d'accentuer la baisse de l'Euro face à ce dernier.

Aussi, alors que nous avions envisagé de stopper notre position de baisse de l'Euro par rapport au Dollar au seuil de 1.15, cette nouvelle décision de la BCE, nous confirme qu'il faut encore croire que l'Euro baissera. Même s'il est toujours difficile de donner une parité cible, nous viserons désormais la zone entre 1.05 et 1.10.

Pendant ce temps-là… le monde change

Pour ses 80 ans, le Monopoly change ses billets de banques traditionnels pour quelques vrais euros. 80 boîtes du célèbre jeu sont vendues avec quelques vrais billets de 10, 20, 50 ou 500 euros. Une seule et unique boîte de jeu contiendra l'intégralité de la banque en euros : 20 580 € tout de même. Si vous la trouvez ne repassez pas par la case Départ…

Il est peut-être trop tôt pour parler d'une Troisième Guerre Mondiale mais, malheureusement, quand les pays tels que la Jordanie ou l'Egypte s'engagent aux cotés des Britanniques, des Français et des Américains pour bombarder des positions en Syrie, en Irak, ou en Lybie et que les attentats sont orchestrés sur le territoire des pays développés, il n'y a qu'un pas…

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d'adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.

Perspectives économiques et financières

Il ne m'a pas été souvent possible de l'écrire dans ces lignes alors, je le souligne avec plaisir : Globalement, les perspectives économiques mondiales sont bonnes et s'améliorent. Aux Etats-Unis, malgré la fin du Quantitative Easing depuis des mois, l'embellie de l'économie ne faiblit pas. Le nombre d'emplois créés continue au même rythme chaque mois (800 000 emplois créés de plus que de détruits pendant la crise), le taux de croissance poursuit sur un rythme de plus de 3.5% par an et les bonnes nouvelles affluent. La baisse du prix du pétrole équivaut à une économie de 100 dollars par mois par foyer américain. Résultat : la consommation de biens hors pétrole est en hausse de 4%. Les carnets de commandes des promoteurs immobiliers sont en hausse de 20%. Les salaires ont augmenté de 2.2% en 2014 et les entreprises annoncent de nouvelles hausses de salaire en 2015 poussés par un taux de chômage très bas, ce qui se traduira par un regain de confiance des ménages et donc de la consommation. En Europe, la situation de dette exorbitante, de chômage record, et les risques politiques (Grèce) restent très inquiétants mais de nombreux indicateurs permettent d'entrevoir quelques coins de ciel bleu… enfin. Le moral des ménages est en hausse, la demande de crédit augmente, les investissements des entreprises industrielles sont relancés. Mais surtout, la décision de la BCE de soutenir l'économie ressemble beaucoup à la décision prise par la Banque Centrale Américaine en 2008. Cette dernière ayant parfaitement fonctionné, les investisseurs sont convaincus que l'Europe bénéficiera de la même embellie économique : je ne suis pas d'accord sur ce point, mais tant que les investisseurs y croient il faut en profiter. Dans les pays émergents, depuis plusieurs mois, l'Inde bat tous les records et est peut-être enfin lancée vers l'expansion économique « à la chinoise » dont rêvent la plupart des économies développées pour en tirer le meilleur parti possible. La classe moyenne se développe à grand pas, la croissance touche tous les secteurs et l'Inde sera l'un des premiers bénéficiaires de la baisse du pétrole. Nous reviendrons dans le détail sur ce renouveau indien dans notre prochain numéro. La Chine reste, pour sa part, une zone attractive économiquement mais dans laquelle des secteurs sont à privilégier : l'automobile, les assurances, les banques et autres biens de consommations courantes. L'Asie du Sud-Est en général, tirée par les locomotives indienne et chinoise, poursuit dans la voie d'un développement économique tourné vers les exportations et d'un développement impressionnant de sa classe moyenne. Les secteurs de l'immobilier, de la banque et de l'équipement des ménages devraient être les premiers à en bénéficier. Par ailleurs, les pays qui ont fortement subi la baisse du pétrole mais qui restent économiquement vigoureux,

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d'adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.

tels que le Mexique, le Nigéria ou l'Angola, restent pour nous les meilleurs investissements à faire à long terme.

Nos convictions

En décembre nous vous avions annoncé que la BCE ne pourrait pas éviter un Quantitative Easing et que, dès son annonce, les marchés actions européens seraient le plus fort potentiel de hausse. Nous constatons aujourd'hui que cette annonce a été faite et que le marché actions européens dans son ensemble en a bénéficié. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Il est important cependant de ne pas acheter sans discernement des actions européennes de tous secteurs et de rechercher désormais les bons moments pour entrer à nouveau sur ce marché. Il nous paraît impossible que la hausse se poursuive sans une très forte valorisation des valeurs bancaires, c'est donc un secteur que nous privilégierons même si les craintes sur la Grèce sont pénalisantes pour ces établissements. Les secteurs de l'immobilier côté, des nouvelles technologies ou de la consommation seront également les plus porteurs.

Aux États-Unis, si l'économie poursuit sa croissance, les marchés actions ont tout de même beaucoup progressé depuis 4 ans et nous pensons que les gains à réaliser deviennent faibles. Il n'est pas impossible que nous supprimions totalement notre exposition aux actions américaines au cours des prochains mois.

Les marchés obligataires deviennent délicats car il parait impossible que les taux baissent plus que les seuils qu'ils ont désormais atteints. Il est donc important de maintenir un minimum de position obligataire mais de travailler avec des supports dont la sensibilité à la variation des taux peut être négative (ce qui permet d'éviter la baisse mécanique des obligations en cas de hausse des taux).

Nous avions déjà renforcé les positions sur les actions et obligations des pays émergents les plus dynamiques (Chine, Asie du Sud-Est, Mexique, Nigéria…) en 2014 et nous poursuivrons en 2015 pour deux raisons. D'une part la vigueur économique de ces zones ne se dément pas même si les modèles économiques changent, comme en Chine, et d'autre part les capitaux étrangers ne cessent d'affluer tant la masse monétaire mondiale est élevée suite aux créations de monnaie aux Etats- Unis, Japon et désormais Europe.

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d'adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.

Focus

L'Allemagne

La croissance allemande a progressé au rythme de 0,7% fin 2014. Ce résultat, bien que peu dynamique au regard du reste du monde, confirme une forte accélération de l'activité après le sérieux coup d'arrêt porté mi 2014. Les perspectives de croissance en 2015 semblent dorénavant plus optimistes, portées par le soutien du cours du pétrole, l'évolution de l'euro-dollar, et l'assurance d'une politique monétaire toujours très accommodante. Les derniers indicateurs conjoncturels révèlent une nette amélioration de l'activité allemande en janvier. L'indice du climat des affaires suggère une embellie des perspectives commerciales à six mois, tandis que l'indice des directeurs d'achats souligne une augmentation des activités de services. La production industrielle semble reprendre des couleurs sous l'effet d'un regain de commandes, et notamment en biens d'équipement destinés à l'exportation. Preuve donc que le regain de confiance génère une relance des investissements. La chute du prix du baril permet d'alléger la facture énergétique allemande et bénéficie à l'ensemble de l'économie. La réduction des coûts de production est une aubaine pour compenser le surcoût porté à la masse salariale par l'introduction du salaire minimum. Les marges des entreprises devraient, in fine, se redresser davantage qu'initialement prévu et donner une marge de manœuvre encore plus propice à l'investissement. L'évolution du cours de l'euro face au dollar représente également un sérieux coup de pouce aux exportations allemandes. Mais il faut souligner que certains secteurs, qui n'avaient pas besoin de la baisse de l'Euro pour remplir leur carnet de commande, pourraient subir une baisse de leur marge (automobiles, mécanique de précision, chimie…). Le Quantitative Easing décidé par la BCE contraint les taux des obligations d'Etats à la baisse, ce qui permet de diminuer le coût de refinancement des dettes souveraines. Si l'Allemagne est peu concernée car peu endettée, ses principaux partenaires commerciaux devraient bénéficier pleinement de ces mesures de soutien et donc être en mesure de passer plus de commandes en Allemagne. Néanmoins, un certain nombre de facteurs baissiers peuvent venir contrarier ces perspectives. La question de la dette grecque n'est pas encore résolue et devrait alimenter encore quelques temps des réticences à atténuer la politique d'austérité en zone euro pour relancer la croissance. Sans oublier que la crise russe n'a pas trouvé dans l'immédiat de solution pérenne, ce qui peut peser encore fortement sur la balance commerciale allemande.

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d'adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.

Hériter en France : investir pour réduire la facture !

Nous poursuivons notre série sur l'héritage avec ce troisième volet consacré à quelques investissements permettant de réduire la facture des droits qui peut vite devenir lourde comme nous l'avons vu précédemment. Certains biens bénéficient d'une fiscalité attractive en matière de droits de donation et de succession. A commencer par les bois et forêts qui sont exonérés de droits à hauteur des trois quarts de leur valeur, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'un engagement d'exploitation d'une durée de trente ans par les héritiers. Les parts de groupements forestiers et de sociétés d'épargne forestière bénéficient de la même exonération à condition qu'elles aient été acquises à titre onéreux et depuis au moins deux ans par le défunt De même, les biens ruraux donnés en location, ainsi que, sous certaines conditions les parts de groupements fonciers agricoles (GFA) sont exonérés à hauteur des trois quarts de leur valeur jusqu'à 101.897 euros par donataire ou légataire; au-delà, l'exonération n'est plus que de 50 %. Autre type de biens faisant l'objet d'un traitement de faveur : les monuments historiques. Ils sont exonérés en totalité de droits de donation et de succession, selon le cas, à la simple condition que les donataires ou héritiers signent une convention avec le ministère de la Culture par laquelle ils s'engagent à permettre leur ouverture au public. L'exonération s'étend aux parcs et jardins qui entourent l'immeuble ainsi qu'aux meubles à la condition que ceux-ci soit inscrits dans le cadre de la visite accessible au public. Plus récemment, la Loi de finances 2015 a instauré un abattement exceptionnel pouvant aller jusqu'à 100 000 € pour les donations de terrains à bâtir intervenues avant le 31 décembre 2015, à la condition que le bénéficiaire de la donation construise sur le terrain désigné. Cette même Loi de finances a instauré un dispositif favorisant la donation de logements neufs dont le permis de construire a été obtenu entre le 1er septembre 2014 et le 31 décembre 2016 et les donations par acte authentique consenties au plus tard dans les trois ans suivant la date du permis de construire. Le logement ne doit pas avoir été occupé et bénéficie d'un abattement pouvant aller jusqu'à 100 000 € pour les donations en ligne ou au conjoint marié ou pacsé, 45 000 € pour les donations à un frère ou une sœur, 35 000 € pour les autres donations.

© Carat Capital - 85 Boulevard Haussmann - 75 008 PARIS – Tél : 01.42.94.66.78 – Fax : 01.42.94.66.84 – www.caratcapital.fr - SAS au capital de 30 000 Euros – 492 563 523 RCS PARIS. Conseil en Investissement Financier - Courtier en Assurances, en Banques et Services de Paiement - ORIAS n° 07 026597 Carte de transaction immobilière de la préfecture des Hauts de Seine : N° 92/A/0473 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MMA COVEA RISK sous le numéro d'adhérent 227107. Information importante : ce document est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une proposition commerciale ni une incitation à souscrire. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les informations et les opinions de CARAT CAPITAL peuvent être modifiées sans préavis.